

NEWSLETTER - CCVVS

CHAMPIONNAT DE FRANCE PLANEUR À L'AÉRODROME DE CHÉRENCE

CHAMPIONNAT DE FRANCE PLANEUR



Classe Club

DU 17 AU 23 JUILLET 2022

CHAMPIONNAT DE FRANCE PLANEUR

Le club de Chérence accueille 45 planeurs

P.2

AVANCÉES DES PROJETS France Services - dépôts sauvages

RETOUR EN IMAGES
Sur nos événements

P.3

CRTE

2^{ème} commission avec vos élus

RÉUNION MOBILITÉ

Rencontre entre les différents intervenants

P.4

CHAMPIONNAT DE FRANCE PLANEUR

DU 17 AU 23 JUILLET 2022

Aérodrome de Mantes Chérence



Un club au cœur du Vexin

L'AAVO est située à 50 km de Paris, au cœur du Parc Naturel Régional du Vexin Français

L'activité se pratique à Chérence depuis 1947. En moyenne, 5000 heures de vol et 100 000 km sont réalisés tous les ans, ce qui situe le club parmi les tout premiers en France

Ouverte à tous, l'association compte 200 membres pilotes de planeur pratiquant le vol à voile dont une quinzaine d'instructeurs bénévoles.

Le championnat de France

Du 17 au 23 juillet, le club de Chérence accueillera 45 planeurs avec leurs équipages, familles et équipiers. Chaque journée permettra l'organisation d'une course de distance sur circuit comportant des points de virage imposés avec une durée de vol minimale.

Le public pourra suivre ces courses sur un écran installé au club-house du club avec les commentaires d'un pilote-compétiteur.

L'aérodrome sera ouvert au public pendant toute la durée de la compétition et les épreuves seront commentées au sol à destination des visiteurs.

La remise des prix sera l'occasion d'une cérémonie festive en présence des partenaires et élus locaux ainsi que des dirigeants de la Fédération Française de Vol en Planeur

Qu'est-ce que le vol en planeur ?

Le planeur, c'est un avion sans moteur qui se pilote très simplement et qui permet de voler sans utiliser d'autres énergies que la force des courants aériens.

Sans moteur ! Au gré des courants aériens ascendants chauffés par le soleil, le pilote peut parcourir plusieurs centaines de kms.

Ecologique ! Moins de 1/2 L de carburant est nécessaire pour tracter ou lancer par treuil le planeur à 400 m du sol qui pourra évoluer de nombreuses heures dans les airs.

Collectif ! C'est une pratique collective qui développe l'esprit d'équipe, l'entraide, la cohésion, le respect de l'environnement et le dépassement de soi.



CHAMPIONNAT DE FRANCE PLANEUR

Classe Club

Aérodrome de Mantes-Chérence
17 au 23 juillet 2022

Association Aéronautique du Val d'Oise - Planeurs du Vexin

Aérodrome de Mantes-Chérence 95510 Chérence - tél : 01 34 78 13 33 - mail : info@aavo.org - site : www.aavo.org

STRUCTURE FRANCE SERVICES

Premières impressions

Sylvie et Lucie vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien



Quelles sont les demandes ?

"Les demandes sont très diverses, du dossier retraite à des documents à récupérer sur les sites des partenaires, en passant par des demandes de renseignements pour faire traduire des documents de l'italien. La formation que nous avons suivie et les immersions que nous avons pu faire auprès des partenaires nous ont permis de mieux appréhender la diversité des profils et des demandes. Il est primordial que les usagers viennent avec tous les documents en lien avec leurs dossiers, sinon il nous est difficile de les aider."

Pourquoi avoir choisi le format de rdv?

"Cela nous permet de préparer en amont les entretiens, de repérer les documents à compléter et ainsi de mieux répondre aux usagers lors de leur venue. Pour notre première semaine d'ouverture, déjà 7 rdv de pris ! La dynamique est lancée."

Comment s'est passée l'ouverture ?

"Pour la première semaine d'ouverture de la France Services, les usagers sont déjà au rendez-vous. Certains nous ont été envoyés directement par les partenaires, d'autres par le bouche à oreille et le reste avait eu connaissance de la date d'ouverture par la newsletter."

Prendre rendez-vous

au : 01 82 31 20 94

ou par mail : MFS@vexinvaldeseine.fr

THÉ DANSANT À GENAINVILLE organisé par la commission seniors de la CCVVS



Ils n'ont pas boudé leur plaisir !

Ils étaient plus de 60 à répondre à cette sympathique invitation. Des sourires, de la convivialité, du partage d'émotion étaient à l'honneur ce mercredi 22 juin à la salle des Fêtes de Genainville. Une occasion pour les seniors de la Communauté de Communes de profiter d'une douce après-midi sous les airs de différents styles musicaux, avec ou sans partenaires, dans une ambiance conviviale. Merci encore à Monsieur Porte, qui a assuré avec succès le rôle de DJ.

KERMESSE organisée par la RPE et le LAEP sous l'égide de la CCVVS



111 enfants étaient présents mercredi 15 juin

68 familles sont venues participer aux ateliers sur la thématique du cirque. 19 assistantes maternelles, sur les 25 participant régulièrement aux ateliers jeux du RPE, étaient présentes. En tout, près de 200 personnes ont pu profiter de cet événement. 5 intervenants ont proposé des animations, en plus des 12 ateliers de jeux à disposition : un stand maquillage, une animation autour des bulles, un stand jonglage, une animation d'éveil musical et théâtral.

DÉPÔTS SAUVAGES : DES AVANCÉES ENCOURAGEANTES

3 nouveaux dépôts sauvages sur notre territoire en juin

La pose des premiers panneaux a commencé.

Suite à l'installation des premiers pièges photographiques aux endroits stratégiques sur notre territoire, des panneaux d'avertissement sont venus compléter le dispositif de lutte contre les dépôts sauvages. Le dispositif va continuer à s'étoffer en augmentant de façon considérable la superficie de couverture de la surveillance. Nous suivons de très près l'évolution du nombre de dépôts et adapterons notre stratégie.



BENJAMIN ZUBER : CHEF DE PROJET CRTE



Qu'est-ce que le CRTE

**UN CONTRAT EN FAVEUR DE LA
TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA
COHÉSION DES TERRITOIRES**

Pour accélérer la relance et accompagner les transitions écologique, démographique, numérique, économique dans les territoires, le Gouvernement a proposé aux collectivités territoriales un nouveau type de contrat : Le contrat de relance et de transition écologique. Le CRTE, illustre la généralisation d'un nouveau mode de collaboration entre l'Etat et les collectivités territoriales. Il intègre les dispositifs d'accompagnement de l'État à destination des collectivités territoriales, considérablement renforcés par les crédits du plan de relance lors des deux premières années.

Retour sur la 2^{ème} commission CRTE du 16 juin 2022

Les domaines d'applications sont larges, et l'échelon intercommunal trouve sa pertinence à plusieurs niveaux.

La réunion s'est déroulée en deux phases :

- la contractualisation et projets des communes.
- points d'information à propos des actions en matière de transition écologique sur notre territoire.

La collecte d'information, les échanges à propos des projets et la mise en forme contractuelle impliquant une certaine inertie, il est important de faire débiter les démarches tôt dans l'année. Notre objectif étant une validation en conseil communautaire en décembre, afin que l'avenant soit signé par toutes les parties et que les projets soient prêts pour les dépôts de DETR et DSIL en février 2023. La fiche action est l'élément essentiel de la contractualisation, elle servira d'amendement afin de faire rentrer les projets dans le CRTE. Pour chaque projet, la commune doit réaliser une fiche en suivant le modèle. Le guide des aides est un document évolutif qui permet d'identifier par thématiques les aides

possibles des différents porteurs. Le but étant de voir se dessiner un début de plan de financement. Cela ne remplace pas les échanges avec le CRTE mais permet de se faire une première idée.

Les projets sont nombreux sur le territoire, et certaines préoccupations sont communes.

La rénovation énergétique est un sujet central. En effet, 18 communes possèdent un projet allant dans ce sens et 7 souhaitent travailler sur leur système de chauffage.

La mobilité est aussi mise en avant avec la volonté de voies douces (7) surtout dans un souci de sécurisation des accès aux bâtiments publics (écoles, etc...)

D'autres sujets comme le sport, l'éclairage ou les églises sont aussi présents.

Nous pouvons constater l'intérêt de l'échelon intercommunal qui permettra d'effectuer des recherches de subventions et des plans de financements sur plusieurs projets.

Réunion transports lignes régulières et TàD



Le 21 juin dernier, au Foyer rural de Chérence, s'est tenue une réunion concernant les transports sur les lignes de bus régulières et le TàD.

L'ensemble des maires et des représentants du groupe de travail mobilité étaient conviés pour rencontrer la direction de Transdev, la direction des transports du département et de la région Île-de-France. À la suite de cette réunion très fructueuse, il a été convenu qu'un planning d'améliorations sera mis en place par les intervenants.



15, rue Montrond
95 510 VETHEUIL
01 34 97 80 05 / 07 61 59 60 69
www.les-jardins-du-vexin.fr



Un cadre de vie chaleureux :

Au cœur du joli village de Vetheuil, niché aux bords de Seine, dans le Vexin français, la MARPA Les Jardins du Vexin, offre une qualité de vie et un environnement agréable, qui saura vous séduire.

Un lieu de vie animé :

Ouverte sur l'extérieur, à proximité d'une crèche, la MARPA est un lieu convivial, à la fois espace d'animations et de rencontres pour les résidents, les familles et les proches. Dynamique et à votre écoute, le personnel de la MARPA vous accompagne selon vos souhaits et vous propose animations et sorties.

Des services personnalisés :

Structure d'hébergement non médicalisée, pour personnes âgées de 60 ans et plus, la MARPA propose des services complémentaires pour faciliter le quotidien des résidents, assurés par notre équipe:

- service de restauration (confection sur place)
- service blanchisserie

Les services d'aide à domicile extérieurs et professionnels de santé, installés sur le territoire peuvent être sollicités, en fonction des besoins du résident.